

# Crédit export

## **BPIFRANCE**

---

### Présentation du dispositif

- Le crédit export de Bpifrance soutient les entreprises exportatrices de biens d'équipements ou de prestations de service. Il doit leur permettre de proposer des solutions de financement à leurs clients étrangers, pour faciliter la conclusion des ventes.
- Le crédit export peut prendre 2 formes :
  - le crédit acheteur : il s'agit d'un crédit directement octroyé par Bpifrance au client étranger de l'entreprise exportatrice,
  - le crédit fournisseur : Il s'agit d'un crédit accordé par l'entreprise exportatrice à son client étranger, puis racheté par Bpifrance à l'entreprise.
- L'assiette porte sur les biens et services objet du contrat commercial.

---

### Montant de l'aide

- Le crédit export couvre au maximum 85% de la part "exportée" du contrat commercial.
- Le montant du crédit acheteur est compris entre 5 et 25 M€ pour le prêteur seul. Il peut atteindre 75 millions € en cas de cofinancement (part Bpifrance).
- Le montant du crédit fournisseur est compris entre 1 et 25 M€.

---

### Critères complémentaires

- Données supplémentaires
  - › Conditions d'accès
  - › Conditions de durée

---

### Organisme

#### **BPIFRANCE**

- **Accès aux contacts locaux de Bpifrance**  
Web : [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr)